



Produit livré défectueux : quel recours ?

Par **Claire1977**, le **03/03/2015** à **23:17**

Bonjour,

J'ai acheté une cuisine et l'installateur est venu mais comme il manque des choses il ne reviendra sur dans 3 semaines lorsqu'on aura reçu le reliquat. (ils se sont trompés dans le coloris du plan de travail donc ont du en commander un nouveau) mais il reste 2 meubles, la hotte et d'autres petites choses à monter qu'il pourrait faire.

Pourrais je exiger qu'il revienne finir les installations avant de recevoir le plan de travail ?

Sinon il a installé un four qui est défectueux (l'hélice au fond du four touche les parois.

Du coup le grossiste me dit que la procédure est de faire appel à leur service de dépannage pour qu'ils constatent le problème mais pour moi ce n'est pas une panne car nous n'avons jamais utiliser ce four. Et si je fais appel à eux ça fait comme si on acceptais la panne alors s que non !

J'aimerais qu'on me change ce four, je ne veux pas qu'on le répare.

En gros il me renvoie à cette boîte de dépannage sans arrêt.

Que puis je faire pour qu'il me remplace mon four ?

Merci